

Formation Recyclage des membres du CSE - Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail (CSSCT)

Objectif de formation

À l'issue de la formation de recyclage et en situation professionnelle, les membres du CSE seront capables d'actualiser leurs connaissances en matière de santé, sécurité et conditions de travail, d'améliorer leurs pratiques dans l'exercice de leurs missions, et de renforcer leur capacité à être force de proposition dans la démarche de prévention des risques professionnels au sein de leur entreprise.

Durée de la formation

21 heures (3 jours)

Profils des stagiaires

- Membres élus du CSE (titulaires et suppléants) ayant déjà suivi la formation initiale
- Membres de la Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail en renouvellement de mandat
- Représentants de proximité impliqués dans les questions de SSCT

Nombre de stagiaires

De 4 à 12 personnes

Prérequis

Avoir suivi la formation initiale des membres du CSE en matière de SSCT. Être membre élu du CSE ou désigné pour faire partie de la CSSCT.

Objectifs pédagogiques du programme

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

1. **Actualiser** leurs connaissances sur le cadre réglementaire et les évolutions législatives récentes en matière de SSCT
2. **Optimiser** le fonctionnement du CSE et de la CSSCT à partir du retour d'expérience de leur mandat
3. **Approfondir** les méthodes d'analyse des risques professionnels et des situations de travail
4. **Perfectionner** leurs techniques d'enquête suite à accident et d'inspection des lieux de travail

5. **Renforcer** leur capacité à communiquer et à promouvoir la santé et la sécurité au travail
6. **Développer** des actions de prévention adaptées aux problématiques spécifiques de leur entreprise

Contenu de la formation en jour

Jour 1 : Bilan du mandat et actualisation des connaissances

Matin (9h-12h30) : Retour d'expérience et évolutions réglementaires

- Bilan du fonctionnement du CSE/CSSCT dans l'entreprise :
 - Partage d'expériences des participants
 - Analyse des réussites et des difficultés rencontrées
 - Points forts et axes d'amélioration
- Actualisation des connaissances réglementaires :
 - Nouveautés législatives et jurisprudentielles
 - Évolutions du code du travail et des dispositions spécifiques
 - Impact des réformes récentes sur les missions du CSE
 - Modifications des obligations de l'employeur en matière de santé-sécurité

Après-midi (13h30-17h) : Optimisation du fonctionnement

- Amélioration de l'organisation et du fonctionnement de la CSSCT :
 - Règlement intérieur et articulation avec le CSE
 - Planning des réunions et ordre du jour
 - Moyens et ressources mobilisables
 - Relations avec les autres acteurs de la prévention
- Perfectionnement de la méthodologie de travail :
 - Définition des priorités d'action
 - Élaboration d'un plan de travail annuel
 - Suivi des actions et mesure de leur efficacité
 - Coordination des interventions avec les autres instances

Jour 2 : Approfondissement des méthodes d'analyse et de prévention

Matin (9h-12h30) : Analyse approfondie des risques

- Techniques avancées d'évaluation des risques :
 - Méthodes d'analyse des situations de travail
 - Focus sur les risques prioritaires identifiés dans l'entreprise
 - Intégration des risques émergents (digitalisation, nouvelles organisations)
 - Analyse des facteurs de pénibilité
- Contribution au Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels :
 - Actualisation et évolution du DUERP
 - Programme Annuel de Prévention des Risques Professionnels
 - Démarche d'amélioration continue
 - Intégration des situations d'urgence et des risques exceptionnels

Après-midi (13h30-17h) : Enquêtes et inspections avancées

- Perfectionnement des techniques d'enquête :
 - Méthodologie avancée d'analyse des accidents
 - Traitement des incidents et situations de "presque accident"
 - Recherche approfondie des causes racines
 - Élaboration de recommandations pertinentes
- Inspections ciblées et thématiques :
 - Préparation et conduite d'inspections spécifiques
 - Utilisation d'outils avancés d'observation
 - Analyse contextuelle des situations de travail
 - Construction de grilles d'analyse sur mesure

Jour 3 : Communication, risques spécifiques et plan d'action

Matin (9h-12h30) : Risques spécifiques et communication

- Approfondissement sur des risques spécifiques (selon les besoins identifiés) :
 - Risques psychosociaux : détection, analyse et prévention
 - Troubles musculosquelettiques : facteurs pluricausaux et actions
 - Exposition aux agents chimiques, biologiques ou physiques
 - Risques liés aux évolutions technologiques et organisationnelles

- Renforcement des compétences en communication :
 - Techniques d'écoute active et d'entretien
 - Argumentation et développement du pouvoir de conviction
 - Communication en situation conflictuelle
 - Valorisation des actions et des résultats

Après-midi (13h30-17h) : Élaboration du plan d'action et évaluation

- Construction d'un plan d'action global :
 - Hiérarchisation des risques et des priorités
 - Définition d'actions réalistes et mesurables
 - Planification et allocation des ressources
 - Indicateurs de suivi et d'évaluation
- Évaluation des acquis et projection :
 - Étude de cas de synthèse adaptée à l'entreprise
 - Auto-évaluation des compétences renforcées
 - Plan d'action personnel pour le mandat
 - Bilan de la formation et perspectives

Équipe pédagogique

Formateur expert en santé-sécurité au travail, certifié IPRP (Intervenant en Prévention des Risques Professionnels), possédant une expérience approfondie de l'accompagnement des CSE et des CSSCT, ainsi qu'une connaissance actualisée de la réglementation et des méthodes de prévention.

Moyens pédagogiques et techniques

- Salle adaptée à la formation et accessible aux personnes en situation de handicap
- Présentation PowerPoint et supports visuels actualisés
- Matériel pédagogique :
 - Études de cas complexes et exercices avancés
 - Vidéos et analyses d'experts
 - Grilles d'analyse élaborées

- Documentation juridique à jour
- Méthodes actives et participatives :
 - Analyse des pratiques professionnelles
 - Résolution de problèmes concrets
 - Simulations de situations rencontrées par les participants
 - Travaux en sous-groupes sur des problématiques réelles
- Documentation remise aux participants :
 - Support de cours actualisé
 - Fiches techniques et méthodologiques avancées
 - Modèles de documents optimisés
 - Ressources numériques complémentaires

Dispositif de suivi de l'exécution et de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuille d'émargement par demi-journée
- Évaluation des connaissances et des pratiques en début de formation
- Analyse des pratiques professionnelles tout au long de la formation
- Études de cas complexes issues du contexte de l'entreprise
- Évaluation des compétences acquises en fin de formation
- Questionnaire de satisfaction approfondi
- Attestation de formation détaillée
- Suivi post-formation à 6 mois pour évaluer l'impact sur les pratiques

Validation de la formation

Attestation de formation de recyclage des membres du CSE en matière de santé, sécurité et conditions de travail, conformément à l'article L2315-17 du Code du travail.

Sanction de la formation

Attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action, ainsi que les résultats de l'évaluation des acquis.

Financement de la formation

- Budget de fonctionnement du CSE
- Financement par l'employeur (obligation légale)

- OPCO selon les branches professionnelles

Recyclage

Recyclage recommandé tous les 4 ans (obligatoire dans les entreprises de plus de 300 salariés) ou selon accord d'entreprise.

Délais d'accès

- Inscription possible jusqu'à 2 semaines avant le début de la formation selon disponibilité
- Formation inter ou intra-entreprise selon les besoins

Suite de parcours

- Formations spécialisées sur des risques spécifiques
- Formation au management de la santé et sécurité au travail
- Développement des compétences en négociation sociale

Débouchés

Cette formation permet de renforcer l'efficacité dans l'exercice des missions de représentant du personnel au CSE en matière de santé, sécurité et conditions de travail, et constitue un atout pour l'évolution professionnelle dans le domaine de la prévention des risques.

Accessibilité

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Notre responsable formation étudiera les adaptations possibles pouvant être mises en place pour suivre la formation.

Référente Handicap : Lise Varlet - 07.60.53.88.23

Quelques chiffres :

Taux de satisfaction :

Taux de réussite :

Taux d'abandon :